

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

N° 13.725 - TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE - VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Le Gouvernement s'installe à Bordeaux

Devant Paris

Après ? Faut-il s'émouvoir ? Faut-il douter ? Jamais ! Même situation en 1870, avec un gouvernement de défense nationale, non soutenu par des Chambres nouvellement élues, contesté même par une partie du pays. Il n'en est pas ainsi en 1914. Pas de division, pas d'acrimonie, union absolue, complète entre tous les citoyens français, entière confiance envers le gouvernement issu du suffrage universel, appuyé sur un Parlement provenant d'une origine identique.

Il en résulte une force autrement supérieure. La France est redevenue indivisible. Toutes les âmes commencent sous les mêmes espèces : la foi dans l'avenir, la certitude de vaincre. Quand un peuple possède cette croyance sacrée, il est invincible.

En 1870, la province est restée plusieurs mois isolée de sa capitale d'où s'élevait en ballon Gambetta, l'ardent patriote incarnant à ces heures tragiques l'âme de la France. Avons-nous désespéré alors ? Non !

Paris, toujours héroïque, soutenait un siège qui dura plus de quatre mois. Il succomba par la famine amenée par l'incapacité du général Trochu qui ne sut pas défendre la cité dont la fièvre dévise aurait dû dicter la conduite. A la voix de Gambetta, la province se souleva. Des légions entières surgirent du sol. En maintes rencontres elles défirent les Prussiens.

Ce tableau véridique doit faire bannir toute crainte. La France dispose de plusieurs millions de soldats. Paris n'est plus défendu seulement par ses murailles, par ses forts de ceinture comme il y a quarante-quatre ans. De puissantes forteresses le couvrent en entier à vingt kilomètres de distance de son périmètre ancien.

Devant ces lignes formidables les armées allemandes doivent être écrasées. Quarante mille Teutons ont été décimés à Liège dont l'enceinte forme à peine le dixième de celle de notre capitale. Aucun rempart n'empêchait la pénétration des troupes allemandes dans la valeureuse cité belge dont l'héroïsme a fait l'admiration du monde entier.

Combien faudrait-il de milliers de Germains pour réduire au silence, par leurs batteries lourdes, les forteresses avancées de Paris, pour se frayer un passage à travers une pluie de boulets, d'obus vomis par ces ouvrages modernes ? Est-ce que nos vaillants soldats, convergent de tous les points du territoire vers la vieille Lutèce ne décimeront pas les Prussiens ?

Il n'est pas possible que Paris ne reste pas inviolé. Se sentant perdus, car la moindre victoire disloquerait leurs corps d'armée éloignés de leurs bases d'opération, de leurs lignes de communication, les divisions allemandes tenteront l'impossible, sacrifiant cent, deux cents, trois cent mille hommes pour forcer un passage à travers les forteresses. Soit. Pense-t-on que les armées anglo-françaises assisteront impassibles à cette ruse de désespoir ?

Obbligés d'évacuer la Belgique pour aller combattre les Russes dont la marche victorieuse s'annonce tous les jours en Allemagne, les Allemands n'attendent plus de renforts, tandis que les armées françaises en recevront à tout instant, de même les armées anglaises dont la bravoure s'affirme avec tant d'éclat.

Donc, pas de désespérance ! Aucune comparaison n'est possible entre les deux dates 1870-1914. La France nouvelle vaincra. C'est notre conviction intangible. Tout Français doit la partager. Vive la France !

PIERRE ROUX

Les Unités de l'Armée britannique

Pour rendre compréhensibles à ses lecteurs les différents termes employés journellement, le Times explique ce que veut dire les mots corps d'armée, division et brigade.

Une brigade est composée, soit d'infanterie, soit de cavalerie ou d'artillerie. Une brigade d'infanterie dans l'armée anglaise comprend 4 bataillons de 1.000 hommes chacun. Dans la plupart des autres armées, elle comprend 2 régiments de 6 bataillons chacun. La brigade d'infanterie a avec elle ses services médicaux et d'intendance et de plus des mitrailleuses ; elle n'a pas d'artillerie de campagne.

Une brigade de cavalerie dans l'armée anglaise comprend 3 régiments qui sont composés chacun de 3 escadrons. A l'étranger elle est formée généralement de 2 régiments forts chacun de 5 à 6 escadrons. Chaque brigade de cavalerie est accompagnée de mitrailleuses et d'un corps de signaux.

Une brigade d'artillerie comprend 3 batteries, howitzers ou canons de campagne ; chaque batterie est de 6 canons. En France, chaque batterie a 4 canons.

Une division d'infanterie est la plus petite unité de toutes armées. Elle est normalement de 12 bataillons et a avec elle de 36 à 72 canons, sans compter les compagnies de génie, les services médicaux, d'intendance, de signaux et de transports. La cavalerie avec la division est habituellement de 3 escadrons, mais souvent de plus. La force d'une division est d'environ 20.000 hommes.

La division de cavalerie comprend de 2 à 4 brigades de cavalerie et de 1 à 4 brigades d'artillerie montée, plus les ingénieurs à cheval et les services auxiliaires. A l'étranger, une division normale de cavalerie a 4.500 hommes ; sa force au combat ressort à 3.500 sabres, 120 canons et 8 mitrailleuses.

Un corps d'armée comprend de 2 à 3 divisions, généralement deux en service actif et une de réserve. La force d'un corps d'armée de deux divisions est de 44.000 hommes et sa force en combattant est de 26.900 russes, 43 mitrailleuses, 1.200 sabres et 144 canons. Un corps d'armée de trois divisions est d'environ 66.000 hommes.

Une armée comprend deux ou plus de corps d'armée. Habituellement trois ou quatre corps d'armée forment une armée.

Un groupe d'armées comprend deux ou plus d'armées.

Le Gouvernement à Bordeaux

Paris, 3 Septembre.

Le président de la République et le gouvernement ont quitté Paris cette nuit, pour Bordeaux.

L'arrivée à Bordeaux

Bordeaux, 3 Septembre.

Le train spécial dans lequel sont montés, hier soir, à 11 heures, à la gare d'Auteuil, le président de la République, MM. Poincaré et les membres du gouvernement, a effectué le trajet de Paris à Bordeaux sans incident. Il est arrivé à Bordeaux à midi précises.

Le président de la République a été salué à sa descente de wagon par le général Gruet, maire de Bordeaux, Monis, président du Conseil général, etc.

Aucune allocution n'a été prononcée. M. Poincaré a serré la main des personnes présentes et s'est rendu immédiatement en automobile, avec madame Poincaré, à la Préfecture, où il résidera durant son séjour dans le département de la Gironde.

Les membres du gouvernement se sont de leur côté dirigés vers les grands établissements publics, dans lesquels ont été provisoirement aménagés les services qu'ils dirigent.

Bien que le manifeste adressé au pays par le président de la République et le ministère n'ait pas mentionné la ville de Bordeaux, et bien que les journaux locaux n'aient pas plus donné d'indication à ce sujet, le bruit ne s'est pas moins très rapidement répandu dans la matinée que l'arrivée du chef de l'Etat était imminente.

La foule était donc assez nombreuse aux abords de la gare Saint-Jean. Quand l'auto présidentielle a pris la direction de la Préfecture, c'est aux cris chaleureux de : « Vive Poincaré ! Vive la France ! » que l'auto présidentielle a pris la direction de la Préfecture, et le service d'ordre a eu quelque peine à en dégager les abords.

D'autres trains ont amené, dans la journée, les membres du corps diplomatique, du Conseil d'Etat, etc., etc.

Les services du ministère de l'Intérieur ont été installés dans les bureaux du secrétaire général de la Gironde. Les services du ministère de la Guerre ont été transportés à la Faculté des Lettres, cours Pasteur.

UN SUCCES FRANÇAIS EN ALSACE

Les Allemands auraient été repoussés au delà du Rhin

Rome, 3 Septembre.

On lit dans le New-Herald :

Un télégramme de Bâle au « Messenger » dément le bruit d'après lequel les combats dans la Haute-Alsace auraient tourné au désavantage des Français.

Le « Messenger » ajoute que les Allemands auraient été repoussés au delà du Rhin.

DANS LA REGION DE COMPIEGNE

Les succès des troupes franco-anglaises

Paris, 3 Septembre.

Un officier anglais qui a été blessé hier dans un combat qui s'est déroulé aux environs de Compiègne, est arrivé ce matin à Pierrefitte où il a été hospitalisé dans une propriété privée. Il rapporte de bonnes nouvelles du front. Les Allemands, dit-il, ont été refoulés hier

à plusieurs reprises et ont subi de sérieuses pertes. Au moment où l'ai été blessé par un obus, l'offensive anglo-française continuait victorieusement sur un front de plusieurs kilomètres et l'armée allemande reculait sur la gauche.

Les divers succès que nous remportons depuis 48 heures sont un précieux réconfort pour nos troupes dont le vaillance et l'entrain sont admirables.

La Défense de Paris

Le général Gallieni remplira son devoir jusqu'au bout

Paris, 3 Septembre. (Officiel).

Le général Gallieni, gouverneur militaire de Paris, adresse la proclamation suivante à la population :

Les membres du gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une impulsion nouvelle à la défense nationale.

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur. Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

Paris, 3 Septembre 1914.

Signé : Général Gallieni.

Le fonctionnement des services publics

Paris, 3 Septembre (Officiel).

Le gouvernement militaire de Paris et la préfecture de la Seine ont lancé cet avis à la population :

L'absence momentanée du gouvernement n'entravera pas l'exécution d'aucun service. Les allocations aux familles des militaires continueront à être régulièrement distribuées à Paris et à tous les points où il y a de leur nouvelle résidence. Les secours de toute nature les soins aux malades restent assurés.

Le Préfet de la Seine, Signé : DELANNEY.

Vu et approuvé : Le gouverneur militaire de Paris, commandant de l'armée de Paris. Signé : GALLIENI.

M. Laurent remplace M. Hennion à la Préfecture de Police

Paris, 3 Septembre.

M. Laurent, secrétaire général de la Préfecture de police, est nommé préfet de police, et remplacera M. Hennion, mis en congé sur sa demande pour raisons de santé.

Paris, 3 Septembre.

M. Laurent, le nouveau préfet de police, vient d'adresser la circulaire suivante aux directeurs, chefs de service et aux agents de la préfecture de police :

M. le président de la République, sur la proposition de M. le ministre de l'Intérieur, m'a fait l'honneur de me confier les fonctions de préfet de police et de m'appeler à succéder à M. Hennion, qui a dû, pour des raisons de santé, cesser son administration, et que notre fidèle souvenir et mes souhaits affectueux accompagneront à tout moment.

J'exerçais depuis bientôt vingt-trois ans les fonctions de secrétaire général de la préfecture de police. Nous nous connaissons bien, je vous ai donné tout mon dévouement, et je suis certain de compter sur le vôtre. Aidé par moi et, fort de la confiance dont nous nous sentons entourés, nous mènerons à bien, dans ces circonstances difficiles, la mission qui nous incombe d'aider Paris et les communes du département de la Seine à donner, toujours dans le respect de l'ordre public et le calme de leur espoir patriotique, un exemple qui a déjà été les pires conceptions de l'ennemi.

Je salue avec votre vaillante armée nationale, ses chefs éminents, ses officiers qui combattent au premier rang.

Comme elle, comme eux, allons au devoir.

Le Préfet de Police : E. LAURENT.

Paris Forteresse

Nous lisons dans le Temps :

Les ouvrages fortifiés constituent autour de Paris une immense forteresse dont l'investissement immobiliserait une forte partie de l'armée ennemie. Cet investissement serait une entreprise d'une très grande difficulté, tant que nos armées tiendraient la campagne.

Aux environs de Paris existent trois lignes de défense. La première est l'enceinte qui fut le monde romain ; la seconde, la ceinture de forts qui existait déjà en 1870. En avant de la ligne des anciens forts, on a construit depuis 1878 une troisième ligne de défense qui ne constitue pas une ligne continue d'ouvrages, mais plus exactement plusieurs forteresses.

Commençons l'examen de ces défenses par le nord, puisque c'est la direction la plus immédiatement menacée. Nous trouvons une très puissante organisation défensive appuyée à l'ouest à la Seine et couverte au nord par l'Oise au centre est la forêt de Montmorency.

Les ouvrages permanents qui constituent la carcasse de la défense sont, au-dessus de la Seine, le fort de Cormelles, en avant duquel est la redoute de Franconville ; à ces deux ouvrages sont annexées une deuxième redoute, celle des Cottillons, et toute une série de batteries ; le commandement de 150 mètres que la hauteur de Cormelles sur la Seine et le relief des pentes y ajoutent, est un élément important de résistance à ce premier groupe d'ouvrages.

Les ouvrages de Cormelles sont séparés de la forêt de Montmorency par le val d'Ermonet,

qui est battu par Cormelles et les forts de Montlignon et de Montmorency, placés sur la lisière sud-ouest de la forêt.

Au nord-est de la forêt, nous trouvons le fort de Domont ; sur une hauteur un peu en avant, sur une butte boisée, le fort d'Ecouen, avec deux batteries annexes, et en descendant vers le sud, le fort de Stains et de la batterie de la butte Pinçon.

Cette redoutable forteresse a été renforcée par toute une série de fortes batteries, de tranchées, d'abatis, de réseaux en fils de fer, contre toute tentative d'enlèvement de vive force.

A l'est de Saint-Denis, il y a une plaine basse, la plaine du Bourget, qui n'offrirait aucun point susceptible d'être fortifié, mais on la Moré et la Grand permettaient de tendre une inondation. Cette plaine est battue en outre par les deux des ouvrages de Stains et de la butte Pinçon au nord et ceux des ouvrages de Vaujours au sud.

Le fort de Vaujours et celui de Chelles barrent le passage entre le canal de l'Ouroq et la Marne.

Entre la Marne, en amont de Chelles, et la Seine, nous avons les forts de Villiers, Chambray, Sully et Villeneuve-Saint-Georges, ce front est très fort ; en arrière, la Marne, de Chelles à Charenton, forme un obstacle très sérieux contre toute tentative de vive force, et comme autour de la position de Montmorency et de Vaujours-Chelles on a renforcé la défense par de nombreuses batteries, des abatis, des tranchées, des réseaux de fil de fer. Ces travaux supplémentaires ont été faits tout autour de Paris, nous ne les répéterons pas pour les autres parties de la défense.

Entre la Seine et Palaiseau, la plaine est, comme celle de l'est de Saint-Denis, sans ouvrages permanents. Pas plus dans l'une que dans l'autre l'ennemi ne pourrait s'engager avant d'avoir réduit les ouvrages qui commandent latéralement le passage, les fortifications d'avant sont absolument à l'abri d'une attaque de vive force, font de ces zones de véritables culs-de-sac.

Comme autour de Montmorency, les forts de Palaiseau, Villiers, Haut-Buc, Saint-Cyr, les nombreuses batteries du bois de Verrières forment au sud de Versailles une puissante forteresse dont l'importance fort de Châtillon, en arrière, est en quelque sorte le réduit.

Entre Versailles et Saint-Germain, la forêt de Marly est tout entière enveloppée de batteries qui sont en réalité de petits forts avant comme réduit l'ouvrage du Trou-d'Enfer. C'est en arrière de ce dernier groupe d'ouvrages que se trouve le Mont-Valérien qui n'a rien perdu de sa valeur.

Comme cette rapide description permet de se rendre compte, un siège en règle nécessiterait un matériel énorme et ne paraît guère pouvoir être entrepris, comme nous l'avons dit en commençant, tant que nous aurons des armées tenant la campagne.

Le périmètre des forts de Paris est de 150 kilomètres ; ils sont à 10 kilomètres de l'enceinte, et par conséquent mettent la ville à l'abri d'un bombardement.

La Guerre aérienne

Les avions allemands au-dessus de Paris

L'un d'eux est descendu par des mitrailleuses

Paris, 3 Septembre.

Hier, vers 6 heures et demie du soir, deux avions allemands sont venus de nouveau survoler Paris, sur lequel ils jetèrent quelques bombes, sans grand dommage.

Pendant que l'un, après avoir passé au-dessus de l'Hôtel de Ville où il fut accueilli par une grêle de balles allait évoluer du côté du Luxembourg, le second avait décrit une large boucle autour de la tour Eiffel et, fuyant bientôt devant les salves de mitrailleuses qu'on avait braquées sur lui dès qu'il fut signalé, s'est hâté de disparaître dans la direction de l'Est. Mais il ne devait pas aller bien loin, il s'est écrasé sur le sol avec les deux Allemands qui le montaient.

Un avion allemand jette des bombes sur Belfort

Belfort, 3 Septembre.

La nuit dernière, un aéroplane allemand a jeté plusieurs bombes sur Belfort.

L'une d'elles est tombée sur le cimetièr.

Elles firent beaucoup de bruit, sans aucun dégât.

L'avion, pour éviter les feux de nos forts, avait contourné la place, en passant au-dessus du territoire suisse, et était arrivé sur Belfort par le Sud, au lieu de venir directement d'Alsace.

En Autriche

Les troubles intérieurs s'aggravent

Milan, 3 Septembre.

Les troubles intérieurs, en Autriche, deviennent de jour en jour plus graves. Les échecs continuels de leurs troupes, surtout dans le Sud, sont attribués au manque de confiance dans les officiers, qui ont mêlé dans leurs compagnies des soldats de diverses nationalités à un degré tel qu'ils n'ont aucun esprit de corps.

Les officiers autrichiens ont été déconcertés par les méthodes de guérillas des soldats serbes et monténégrins.

Les troupes ont supporté des pertes énormes, ne se trouvant plus en pré-

sence de leur habitude de combattre en formation serrée.

Une significative indication des divergences de races est ce fait que les commerçants bohèmes refusent absolument de participer au boycottage des produits étrangers décrété en Autriche-Hongrie.

Les voyageurs dans la capitale se trouvent dans une position précaire. Des « boutons de nationalité » ont été distribués par l'ambassade chinoise pour protéger ses nationaux contre les insultes dirigées par le public contre les Japonais.

La police de Vienne a demandé au public de ne pas confondre les Américains avec les Anglais.

L'Action Russe

Königsberg serait pris

Londres, 3 Septembre.

Une dépêche au « Daily Chronicle » annonce que le bruit circule à Pétersbourg que les troupes russes auraient réussi, à la faveur de la déroute allemande, à pénétrer dans Königsberg sur les talons de l'ennemi.

D'ores et déjà ils seraient maîtres de la ville et de la forteresse centrale.

Le « Daily Chronicle » ajoute que ce bruit n'a pas jusqu'ici reçu de confirmation officielle.

Les succès russes sont confirmés

Anvers, 3 Septembre.

La légation de Russie communique un télégramme officiel de Pétersbourg, confirmant la nouvelle de la destruction, par la cavalerie russe, des stations de Lansberg, Ceszel, Bischofsheim et des lignes Heilsberg, Zinten, Bartenstein, Königsberg.

Rome, 3 Septembre.

Des nouvelles officielles de Pétersbourg annoncent que les Russes continuent leurs progrès dans les régions septentrionales de la Prusse orientale, et dans les régions méridionales.

Les Allemands reçoivent des renforts de troupes qu'ils ont fait venir de la frontière française, ainsi que des pièces d'artillerie de fortification.

Des renforts russes arrivent dans la région de la Vistule et du Dniester.

La bataille continue, acharnée.

Les Russes comptent être à Berlin avant la fin du mois

Madrid, 3 Septembre.

D'après une dépêche reçue à Madrid de Pétersbourg, l'état-major russe compte être devant Berlin avant la fin septembre.

L'évacuation de Lemberg

Pétersbourg, 3 Septembre.

D'après les journaux, les 200.000 habitants de Lemberg, la capitale de la Galicie, ont été saisis d'une panique folle et tous ceux qui le peuvent se hâtent de quitter la ville.

Les Russes avancent toujours en Galicie

Pétersbourg, 3 Septembre (Officiel).

Nos armées qui ont envahi la Galicie ont continué leur marche dans la direction de Lemberg.

L'ennemi s'est replié graduellement devant l'attaque de nos troupes.

Nous avons pris quelques canons, des mitrailleuses et des caissons.

La poursuite continue.

Près de Guialapia, l'ennemi occupait une forte position protégée naturellement et considérée comme impenable.

De plus, il fit une tentative pour nous arrêter par une attaque de flanc dans la direction d'Halicz.

Après un combat acharné, nous repoussâmes les Autrichiens, leur infligeant des pertes sérieuses. Nous entraîmâmes sur le champ de bataille 4.800 cadavres autrichiens.

Nous primes un drapeau, 32 canons et du matériel de chemin de fer.

Nous fimes de nombreux prisonniers, parmi lesquels un général.

Sur le front sud de la circonscription de Varsovie, toutes les attaques des Autrichiens furent repoussées avec succès.

Notre aile droite avait pris l'offensive, nous forçâmes les Autrichiens à reculer, et nous primes trois canons et dix mitrailleuses.

Nous fimes plus de mille prisonniers. Les pertes autrichiennes, d'après les récits des prisonniers, sont grandes.

Un incident germano-italien

Arrestation du Consul d'Allemagne à Tripoli

Malte, 3 Septembre.

D'après les informations de presse de source italienne, l'autorité italienne de Tripoli aurait fait arrêter M. de Bitzow, consul d'Allemagne de cette ville. M. de Bitzow serait accusé d'avoir favorisé les excès anti-italiennes parmi les indigènes tripolitains. Il aurait été transféré en Italie.

Vers la Guerre austro-italienne

Paris, 3 Septembre.

Un journal suisse dit que le gouvernement autrichien a chargé les Sociétés de tir au Tyrol méridional de former des corps de volontaires qui seront placés sous la direction de chefs militaires.

Entre Bozon et Franzenfeste, on construit activement des retranchements réduits. Les autorités parlent de mesures préventives, mais les gens au courant de la situation ne cachent pas que la guerre austro-italienne est imminente.

Il n'y a plus un homme valide dans le pays à Frederichshafen.

Bellegarde, 3 Septembre.

La Gazette de Lausanne confirme que les forces autrichiennes sont concentrées autour de Trente. Elles comportent quelques régiments mixtes et deux cents canons.

Les communications sont interdites entre Goritz et Trieste.

Rome, 3 Septembre.

Le gouvernement autrichien a expulsé, ces jours-ci, de Vienne, sept correspondants de journaux italiens qui ne marquaient pas assez de complaisance envers les communiqés fantaisistes de l'état-major.

Paris, 3 Septembre.

Les nouvelles de Rome confirment que le généralissime autrichien Conrad de Hotzen-dorf, qui fut toujours l'antagoniste violent de l'Italie, accumule des masses considérables de soldats dans le Trentin.

Dans la vallée de l'Adige, de vastes prairies sont transformées en parc à bestiaux pour l'armée. Sur les montagnes, on termine des routes pour le transport des canons. Le mont Calicé, qui domine Trente, a été ainsi couronné de grosses pièces d'artillerie. Le mont Bondone, dit le « Messaggero », est transformé en un camp retranché, tout près de Trente. Des milliers d'hommes et de femmes travaillent sur les cimes de Panrotta, Maranza et Marzola.

Les écoles, asiles et locaux spacieux sont aménagés en hôpitaux militaires. Le drapeau de la Croix-Rouge flotte sur des propriétés et des châteaux. Plus de sept mille lits ont été ainsi préparés.

On attend aussi des prisonniers de guerre, qui seront internés au castel Stenico dans les Dolomites.

Enfin, la nouvelle s'est répandue que, sur le lac de Garde, deux torpilleurs démonstratifs ont été armés.

Cependant, l'ambassadeur d'Autriche à Rome — qui a étudié Machiavel — n'en continue pas moins ses manœuvres en faveur de la Triple. A la menace, on joint la duplicité. Mais l'opinion italienne n'est pas dupe. On a bien vu à l'attitude des socialistes, d'ailleurs, tous les voiles sont déchirés par cette dernière nouvelle que donne le « Daily News » :

« Les troupes autrichiennes d'Alsace ont été envoyées à la frontière Hellène ». Que l'Italie compare cette attitude à celle de la France, si fraternelle et si droite. Si l'Italie

officielle — et tout permet de le croire — est aussi décevante que l'opinion publique, elle fera mieux que de rester fidèle à son programme de neutralité. Il n'y va pas seulement de l'avenir des races latines, mais aussi des destinées de la civilisation.

Les troupes autrichiennes d'Alsace sont envoyées à la frontière italienne
Londres, 3 Septembre.
Une dépêche d'Amsterdam au Daily News assure que les troupes autrichiennes qui étaient en Alsace ont été envoyées à la frontière italienne.

Les socialistes allemands et les socialistes italiens
Rome, 3 Septembre.
Le parti socialiste italien accepta d'entrer en rapport avec des envoyés de la Social-Démocratie allemande, à condition qu'il soit dressé un procès-verbal de l'entrevue.
Un des envoyés allemands, M. Sudekum, déclara qu'il était venu en Italie chargé par le Comité du parti socialiste allemand pour connaître les intentions de l'Italie pour l'avenir de la paix. Il exposa que le parti socialiste allemand n'avait pas renoncé à son idéal, mais qu'il devait voter les crédits militaires et il ajouta que le devoir du parti socialiste italien est de maintenir sa neutralité pour rétablir les rapports internationaux socialistes.

M. della Seta répondit qu'il trouvait étrange semblable intervention dans un moment si difficile. Il critiqua l'attitude de la Social-Démocratie allemande, et en particulier le discours prononcé par le député Haas au Reichstag, et fit un panegyrique des socialistes français, de Jaures et de la France républicaine.
Le drapeau français, dit-il, est le plus révolutionnaire du monde, tandis que le drapeau allemand est actuellement *Deutschland über alles*.

Tous parlez civilisation, quand vous étranglez la Belgique neutre et détruisez Louvain. Honorez la Belgique détruite, suivez avec angoisse la France qui sacrifiera Jaures à la cause internationale. Une protestation a été votée contre la mission offensante pour l'indépendance du socialisme italien contre les socialistes allemands qui n'empêchent pas la guerre et contre la politique agressive de l'Allemagne et de l'Autriche.

« Nous nous sommes tués, dit-elle, pour ne pas troubler la neutralité vaine par le pays. Nous ne pouvons plus nous taire devant l'initiative allemande tendant à déplacer notre neutralité. Faisons des vœux pour que cette guerre infernale se termine par l'écrasement de ceux qui l'ont provoquée, parce que le triomphe de l'Allemagne et de l'Autriche serait celui de l'absolutisme militaire dans sa plus brutale expression et celui des hordes dévastatrices. »

La Guerre en Belgique
Anvers, 3 Septembre (officiel).

La situation n'a pas changé dans la province d'Anvers, ni dans le Limbourg. Les Allemands ont incendié quelques fermes à Merchtem et Aschode.

Les Allemands en Belgique manquent de vivres
Londres, 3 Septembre.
Le Daily Telegraph apprend que le manque de vivres commence à se faire sentir à Bruxelles.

Les autorités militaires allemandes demandent quotidiennement au faubourg de Saint-Gilles 400 bouteilles de vin ; à Cureghem, 40.000 livres de viande, et à Bruxelles, 70.000 livres de viande.

Sur mer

Les mines allemandes dans la mer du Nord
Londres, 3 Septembre.
Un vapeur anglais a touché une mine hier après midi dans la mer du Nord et a coulé.

Trois hommes de l'équipage, sur onze, ont péri.

Le croiseur allemand « Nurnberg » est aperçu au large d'Honolulu
Honolulu, 3 Septembre.
Le croiseur allemand de troisième classe *Nurnberg*, qui avait disparu mystérieusement depuis qu'il avait quitté Honolulu au début du mois d'août, a été aperçu au large de ce port.

La Guerre coloniale

Les menées allemandes au Maroc
Rome, 3 Septembre.
On mande à un journal de Turin que la police française a arrêté à Casablanca un certain nombre d'Allemands et saisi dix mille fusils ainsi que des proclamations invitant les Marocains à la révolte.

La coopération franco-anglaise au Togo
Londres, 3 Septembre.
Les journaux publient un télégramme du ministre anglais des colonies au gouverneur de la Côte-d'Or, priant celui-ci de transmettre ses félicitations aux troupes françaises pour leur coopération au Togo.

Le gouverneur français du Sénégal a envoyé ses remerciements au gouverneur de la Côte-d'Or.

Les Pays neutres

L'Espagne est prête à marcher contre l'Allemagne
Paris, 3 Septembre.
Interviewé, M. Lerroux, chef du parti républicain radical espagnol, de passage à Paris, pour plaider la cause de l'intervention dont il s'est fait l'apôtre dans ses journaux, a dit qu'il estimait que dans les circonstances actuelles la neutralité espagnole est contraire aux véritables intérêts de l'Espagne.

L'opinion espagnole reste sur l'expectative, mais chez nous, comme partout, tout ce qui est libéral, républicain, est favorable à la France. Je suis venu à Paris pour étudier la mise en pratique de mes idées. J'ai rendu visite à un certain nombre de hautes personnalités politiques du gouvernement, je suis convaincu qu'il suffirait que la France en fasse la demande, pour que l'Espagne mette à sa disposition une armée. Je suis convaincu qu'en toute hypothèse le maintien de la neutralité est néfaste. Supposons le triomphe final de l'Allemagne.

Victorieuse, elle mettrait la main sur les Canaries et les Baléares et ses ambitions ne s'arrêteraient peut-être pas là.

Si la Triple Entente triomphe au contraire, l'Espagne restant neutre n'a aucun raison de participer au règlement final. Voilà pourquoi j'estime que l'Espagne doit se jeter dans la mêlée.

Le roi d'Espagne ne demanderait pas mieux que de voir le gouvernement espagnol renoncer à la neutralité. Il aimerait fort pouvoir se mettre à la tête d'un ou deux corps d'armée et les conduire lui-même à l'aide des Français et des Anglais.

Trahison turque
Des avions germano-turcs survolent les îles grecques

Athènes, 3 Septembre.
Une dépêche de Tenedos signale que des avions turcs, pilotés par des officiers allemands, ont évolué au-dessus des îles de Tenedos et Imbros.

La guerre imminente
Paris, 3 Septembre.
Une dépêche de Washington au *New-York Herald* annonce que la Grande-Bretagne demande aux Etats-Unis de prendre soin de ses intérêts diplomatiques en Turquie, dans le cas d'une déclaration de guerre de la part des Etats-Unis, qui est attendue d'un moment à l'autre.

Les Polonais d'Allemagne et l'Autriche
Londres, 3 Septembre.
Le correspondant du Times à Saint-Petersbourg écrit le 30 août :

« Le magnanime appel de la Russie aux Polonais leur demandant de se réunir contre l'ennemi turc est un acte de haute valeur morale. Les Polonais ont servi l'Autriche avec un dévouement extraordinaire sur les bords de la mer Baltique. »

Des renseignements arrivés ici, de sources dignes de foi, disent que les soldats polonais du IV^e corps d'armée de Breslau, faisant probablement partie des troupes qui ont attaqué Namur, se sont mutinés et ont tué leurs officiers.

Des régiments slaves, dans l'armée autrichienne, sont connus comme marchant à contre-cour.

Suivant un télégramme imprimé dans le *Nouvelles Vremes* de ce jour, tout un régiment autrichien, avec drapeau et musique, est passé du côté des Russes. Peut-être sont-ce les militaires prisonniers faits d'après les rapports officiels au combat qui s'est livré au nord de Tomachof.

Malheureusement pour la cause polonaise, il paraît établi que les Polonais de Galicie ont encore refusé de leur devoir de soutenir la cause de l'Autriche.

Une proclamation du généralissime russe, le grand-duc Nicolas, confirme les bruits d'insubordination des Polonais de Galicie. Elle leur demande de se joindre à la lutte contre les ennemis de la Russie.

« Les Polonais de Galicie, dit-il, ont fait preuve de courage et de bravoure. Ils ont combattu vaillamment pour la cause de l'Autriche. Mais maintenant, ils doivent se tourner vers la Russie et se joindre à la lutte contre l'ennemi commun. »

Le départ du prince de Wied
Durazzo, 3 Septembre.
Le prince de Wied est parti à 8 heures, ce matin, à bord du navire italien *Misurata*, à destination de Venise.

Le gouvernement de l'Albanie
Durazzo, 2 Septembre.
La Commission de contrôle s'est rendue aujourd'hui auprès des insurgés et leur a fait connaître que le prince se disposait à partir et leur a demandé de faire connaître leurs desiderata définitifs, au sujet du gouvernement, comme aussi à propos de leur entrée à Durazzo.

Le gouvernement de l'Albanie sera assumé prochainement par la Commission de contrôle.

Le prince, avant de partir, a accordé leur grâce à tous les prisonniers politiques.

En Allemagne

Le quartier général allemand n'est plus à Coblenz
Amsterdam, 3 Septembre.
(source allemande.)

Le quartier général allemand, qui jusqu'à dimanche dernier était à Coblenz, a été transporté ailleurs, mais l'endroit n'est pas connu.

En Angleterre

A la Chambre des Communes
Londres, 31 août.
(Retardée dans transmission.)

A la Chambre des Communes, M. Asquith, proposant d'ajourner la Chambre au 9 septembre, a dit : « J'espère que cette date pourra, au moyen de négociations, sans faire revivre les controverses aiguës, arriver au règlement de la question du home-rule. Quant à la séparation de l'Écosse et de l'Irlande, le Pays de Galles, le gouvernement fera certaines propositions de nature à établir l'accord général. Une fois ces deux lois votées, on pourrait déclarer la session close. »

Les atrocités allemandes

Les Etats-Unis et les crimes commis en Belgique
Amsterdam, 3 Septembre.
On annonce que le ministre des Etats-Unis a envoyé à son gouvernement un long rapport télégraphique, ayant pour sujet les atrocités allemandes en Belgique.

Prisonniers allemands en Conseil de guerre
Nantes, 3 Septembre.
Deux officiers allemands et sept autres prisonniers incarcérés à la maison d'arrêt, vont être défilés au Conseil de guerre.

La mission belge à Londres
Londres, 3 Septembre.
La haute Commission belge, composée de quatre membres d'Etat, est arrivée à Londres se rendant aux Etats-Unis. Ils vont mettre sous les yeux du gouvernement américain

et du peuple américain, une liste des atrocités commises en Belgique par les Allemands.

Les quatre membres de cette Commission ont été reçus par le roi George, au palais de Buckingham, hier dans l'après-midi. Dans la soirée ils ont reçu, à l'hôtel Cecil, un certain nombre d'Américains en vue.

En France

Un maire révoqué
Paris, 3 Septembre.
On annonce que le préfet de Meurthe-et-Moselle a révoqué de ses fonctions le maire de Port-sur-Saône, qui fit preuve d'une faiblesse coupable et de complaisance vis-à-vis des Allemands quand ceux-ci entrèrent dans la commune.

Un convoi de blessés à Montpellier
Montpellier, 3 Septembre.
Un convoi de 600 Français blessés est arrivé à Montpellier, hier soir, à 10 heures. Le général Ferré, commandant la 18^e région, l'a conduit à la gare. Les hôpitaux de la ville ont reçu ces militaires qui, pour la plupart, n'avaient que de légères blessures. On en voyait beaucoup blessés aux jambes et aux pieds. Le plus grand nombre put se rendre sans aide sur le quai extérieur, on attendait des autos, des voitures d'ambulance et des tramways. Quelques-uns furent portés sur des civières, notamment un capitaine de cavalerie, un lieutenant et plusieurs soldats. D'autres marchèrent soutenus par des gendarmes et d'autres militaires.

Le train était composé des voitures les plus confortables de la Compagnie de l'Est et de la Compagnie P.-L.-M. ; il avait mis trois jours pour venir de la frontière à Montpellier, de nombreux arrivés ayant eu lieu pour permettre aux majors qui accompagnaient le convoi de renouveler les pansements. Les blessés sont unanimes à se louer du service de santé.

Plusieurs d'entre eux se sont emparés de troupes pris à l'ennemi et qu'ils gardent avec eux : sacs de l'infanterie allemande, casques de nombreux arrivés, ainsi qu'une soie, dont font usage les Allemands pour rendre les blessures plus cruelles. — D.

Les officiers japonais du Creusot quittent la France
Chalon-sur-Saône, 3 Septembre.
Les officiers japonais qui surveillaient des constructions navales aux chantiers du petit Creusot, ont quitté notre ville pour obéir à l'ordre de mobilisation du Japon.

En partant, ils ont remis un don à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Autour de la Guerre

Les chaussures militaires
Londres, 3 Septembre.
Un télégramme de Leicester annonce que des agents grecs ont essayé de commander des chaussures militaires dans les manufactures de cette ville. Les industriels n'ont pas pu accepter les commandes, étant débordés par les contrats déjà conclus avec les ministères de la Guerre anglais et français.

Les Allemands sont mitraillés par leurs soldats alsaciens
Quimper, 3 Septembre.
Un blessé arrivé à Quimper fit ce récit :

« Le 21 août, au cours d'une bataille aux environs de Neufchâteau les Allemands ont été obligés de se retirer devant les troupes de la 10^e armée française. Une section de mitrailleuses composée d'éléments alsaciens.

Quand les Allemands furent à une certaine distance, cette section fit demi-tour, et lança ses projectiles sur les Allemands, au grand étonnement de nos soldats.

Le commandant de nos troupes, en signe de reconnaissance, donna l'accolade à ces braves soldats alsaciens qui n'avaient pas oublié leur mère-patrie.

Pour la Santé publique
Pour maintenir en l'état actuel la situation satisfaisante de l'état sanitaire dans notre département, et pour rendre plus active l'observation des instructions prophylactiques relatives aux maladies contagieuses qui pourraient se déclarer, M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, a pris, d'accord avec l'autorité militaire, un arrêté portant la division du département en onze circonscriptions sanitaires.

Voici le texte de cet arrêté :

Le préfet des Bouches-du-Rhône, chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.,

« Vu la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique ;

« Vu la loi du 6 août 1914 instituée en l'état de guerre ;

« Vu le décret du 14 août 1914 terminant les mesures propres à prévenir et à combattre, le cas échéant, par les moyens et avec les ressources désirables, les épidémies, la propagation des maladies infectieuses et contagieuses et toujours à craindre avec les mouvements et les agglomérations de troupes qui sont la conséquence de l'état de mobilisation et de guerre ;

ARRÊTE :
Le département des Bouches-du-Rhône est, pour l'application des dispositions édictées dans le décret du 14 août 1914, divisé en onze circonscriptions sanitaires délimitées comme suit :

ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE. — Circonscription de Marseille-Albert. — Canton de Marseille (bureau municipal d'hygiène et d'Allauch).

Circonscription d'Aubagne. — Canton d'Aubagne.

Circonscription de La Ciotat. — Canton de La Ciotat.

Circonscription de Roquevaire. — Canton de Roquevaire.

ARRONDISSEMENT D'ARLES. — 1^{re} circonscription d'Arles. — La commune d'Arles (bureau municipal d'hygiène).

2^e circonscription d'Arles. — Cantons est et ouest d'Arles (moins la ville d'Arles), de Saint-Marie et d'Eyguières.

Circonscription de Tarascon. — Canton de Tarascon et de Saint-Remy, de Châteauneuf et d'Orgon.

CIRCONSCRIPTION D'AIX. — 1^{re} circonscription. — Commune d'Aix (bureau municipal d'hygiène).

2^e circonscription d'Aix. — Canton d'Aix (Sud-Nord), de Gardanne, de Peyrolles et de Trets.

3^e circonscription des Maritimes. — Canton des Maritimes.

Circonscription de Salon. — Cantons de Berre, de Lambesc, d'Istres et de Salon.

ORGANISATION DU SERVICE
Art. 1. — A la tête du service est classé un délégué départemental qui, sous l'autorité du préfet, exerce ses fonctions dans les conditions énumérées à l'article 10 du décret du 14 août 1914.

Art. 2. — Chaque circonscription est dirigée par un médecin délégué, sous l'autorité du préfet et du délégué départemental.

Art. 3. — Les médecins délégués à la direction d'une circonscription exercent leurs fonctions conformément aux dispositions énumérées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du décret du 14 août 1914.

Art. 4. — Un arrêté ultérieur fixera les délégués alloués aux délégués des circonscriptions et au délégué départemental.

Art. 5. — Le secrétaire général de la Préfecture MM. les sous-préfets d'Aix et d'Arles, M. le délégué départemental, MM. les délégués des circonscriptions, ainsi que MM. les membres du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ar-

ré, qui aura effet à dater du jour de sa promulgation.

Marseille, le 22 Août 1914.
Le Préfet,
Signé : A. SCHRAMMECK.

Marseille, le 30 Août 1914.
Pour le général commandant la 15^e région,
Le Régent adjoint,
Signé : BERNARD.

RETOUR D'AMERIQUE
L'émeu voyage traversée du « Plata »

Nous annonçons, d'autre part, l'arrivée du paquebot *Plata*, des Transports Maritimes, revenant du Brésil. Le *Plata* avait 643 passagers, au nombre desquels se trouvaient 236 mobilisés et 400 Américains embarqués à Rio-de-Janeiro et à Pernambuco.

Parmi les passagers, nous relevons les noms du lieutenant de vaisseau Hubert et sa famille, du capitaine de génie et Mme Durand, du lieutenant et Mme de la Joliverie, de deux cuirassiers Statmuller et Deroliers, de M. et Mme Descazeaux ; M. Vanillier, médecin vétérinaire de l'armée ; M. Paul Desbriols, capitaine de réserve, directeur de l'École de la marine marchande de l'Etat ; M. Nathan, agent de la Compagnie Caillat ; M. et Mme Paul Larue, M. et Mme Féraud, M. et Mme Demary, M. René Asselot, notre correspondant à Rio-de-Janeiro, et Mme Allouard-Carny, M. Duter, M. Auréli, etc.

Un des mobilisés, notre excellent confrère Maurice Hess, habitant Sao-Paulo, qui est correspondant du *Journal* et de *Comédiant*, a bien voulu nous adresser, à l'adresse de *Plata*, qui a duré 27 jours, le récit vivant et mouvementé que voici :

Nous étions bien décidés à partir pour Sao-Paulo, mais le commandant de la Compagnie du commandant Talon pour mener à bonne fin la traversée.

Avant même que la contagion européenne fût générale, les gouvernements des pays de l'Amérique du Sud ont commencé de charbon commencent à mettre l'embarquement sur les stocks de combustible qui, de ce fait subit une hausse sensible. Dès la déclaration de guerre, le ministre de France à Rio-de-Janeiro, M. de la Joliverie, a demandé au *Plata*, qui avait quitté une première fois Rio de Janeiro, et fut rappelé par la T. S. F., de proposer d'assurer le départ des réservistes français.

Le *Plata* revint donc à Rio dans la nuit du 4 au 5, jusqu'à 4 heures du matin, il fut renvoyé à la gare de la ville de Rio-de-Janeiro. Les passagers, qui se trouvaient en ce moment sur le pont, eurent quelques secondes d'émotion. Illuminé soudainement par les feux de la ville, le *Plata* fut en suite un coup de canon, et le *Plata* stoppa. Ayant été reconnu, il put continuer sa route sans encombre.

Le 8 au matin, les réservistes de Sao-Paulo arrivèrent à Rio-de-Janeiro. Ils furent embarqués à 13 heures. La veille, leurs amis brésiliens leur avaient fait une superbe démonstration de sympathie dont ils emportèrent un souvenir précieux.

Il faut effectivement reconnaître, je dirai même constater que, dès le début de la guerre, la majorité des habitants de Sao-Paulo ont été très favorables à l'Allemagne. Une place importante, se trouvaient dans la Mission française, avant à sa tête le colonel Nérel. C'est à propos d'un projet de loi qui aurait permis d'assurer le départ des réservistes français, que fut accompagnée jusqu'à Santos par de nombreux Paillistes. Jusqu'au moment du départ de l'*Orca*, la foule resta sur les quais de l'embarcadere attendant le départ de l'*Orca*. Les autorités allemandes s'émurent et réclamèrent auprès du gouvernement, qui déclara qu'en fait de neutralité, il ne pouvait pas être question.

Le samedi 8 août, à 17 h. 30, le *Plata* le *lancé*, entouré de chaloupes à vapeur chargées de réserves de charbon, et applaudit frénétiquement les réservistes qui répondaient par les cris confondus de : « Vive la France ! Vive le Brésil ! »

Le *Plata* se dirigea tout d'abord sur Bahia, où il devait régulièrement arriver le 11 août dans la nuit du 8, ayant rencontré le *Glasgow*, il fut avisé à la date du 9 par un radiotélégramme que l'*escadre* de Bahia était supprimée, et que le *Plata* devait se diriger sur Rio-de-Janeiro, ville étant partie sur l'*Arctura*, vapeur sur le sort duquel on n'est pas encore fixé à l'heure actuelle. Il devait donc gagner Pernambuco.

Le dimanche 9 août, à 17 heures, le *Plata* fut arrêté par les autorités brésiliennes. On nous fit passer dans la nuit du 9 au 10, dans laquelle les navires allemands n'avaient pas le droit de l'Inquiéter. Cependant les nouvelles règles d'Europe ne nous permettaient qu'une seule exception, celle de l'Etat de neutralité de l'Allemagne. Le *Plata* fut donc arrêté au port de Pernambuco le 12 au matin au milieu de navires allemands, *Capitaino*, *Blucher*, qui correspondait avec le *Plata* au sujet de la vente de marchandises.

Le *Plata* fut saisi par les passagers de l'*Arctura* et les manifestants de l'*Arctura* se refusèrent à le laisser partir. On nous fit passer dans la nuit du 12 au 13, dans laquelle les navires allemands n'avaient pas le droit de l'Inquiéter. Cependant les nouvelles règles d'Europe ne nous permettaient qu'une seule exception, celle de l'Etat de neutralité de l'Allemagne. Le *Plata* fut donc arrêté au port de Pernambuco le 12 au matin au milieu de navires allemands, *Capitaino*, *Blucher*, qui correspondait avec le *Plata* au sujet de la vente de marchandises.

Le 14 août, le consul anglais informa que des croiseurs anglais avaient été lancés à la poursuite des Allemands. Les réservistes français se trouvant à Pernambuco avaient été embarqués immédiatement sur le *Plata*. Le même jour, un avis provenant de Rio autorisait le départ. M. Béraud, n'ayant pu le communiquer à bord personnellement l'envoya par la T. S. F. Il fut reçu à 10 h. 15. Il nous informa que le commandant avait fait de gagner Macédo pour y embarquer des réservistes. Effectivement, le 10 h. 50 on leva l'ancre, faisant route vers le Sud, sous feux de croiseurs anglais instantanément après profitant d'une brume qui, en la circonstance, nous était favorable, on éteignit les lumières et l'on se dirigea vers la côte africaine.

Malheureusement, quelques heures après, on recut le radiogramme suivant : « Ordre ministre France, revenez immédiatement Pernambuco-Lancel ».

RETOUR A PERNAMBUCO
Le commandant fit mettre le cap sur Pernambuco, où l'on rentra à 14 heures. M. Béraud informa qu'il avait reçu quelques instants après le départ du *Plata* un radiogramme ainsi conçu : « Nouvelles inquiétudes, rappelez-vous que le *Plata* ne doit pas partir sans le capitaine de la Compagnie Caillat. » Le *Plata* fut donc arrêté au Sud de Bahia par un navire de guerre allemand qui l'avait laissé en route passer. Le 18, à 11 heures du soir, le *Plata* fut arrêté par les croiseurs allemands. C'était notre premier combat. Nous marchions sous une pluie de feu. Arrivés près de

Pernambuco, au même instant, on entendit du *Blucher* des appels de sirène qui indiquaient nettement qu'une revolta venait d'éclater à bord.

DANS L'ATLANTIQUE
La traversée de l'Atlantique n'était pas sans dangers pour le *Plata*. Le 11, le croiseur allemand *Resden* avait quitté la côte africaine pour se rendre en Amérique du Sud, et le *Blucher*, qui était resté 17 jours à Dakar, n'en était partie que convoqué par le *Latache-Tréville*.

Cependant, ce fut sans encombre que le *Plata* arriva à Dakar le 23, à 3 h. 30 du soir. Les passagers jouèrent une revue composée par des amateurs ; ce simple fait indique les dispositions d'esprit dans lesquelles se trouvait tout le monde.

À Dakar, une petite défilusion attendait les voyageurs. Ils comptèrent descendre à terre, mais furent empêchés par les réserves allemandes jusqu'à 26, 19 heures, ayant laissé deux lieutenants de réserve affectés aux troupes d'Afrique.

Le 31, on doubla le cap Spatell, où furent aperçus quelques navires à demi dissimulés. À 1 heures, deux torpilleurs anglais vinrent nous reconnaître ; l'un d'eux s'étant approché à environ 100 mètres, les réserves allemandes firent feu. On tira deux coups de canon. On mouilla dans le port de Gibraltar, où l'on dut baisser l'appareil de T. S. F. par ordre des autorités anglaises. Le *Blucher* fut égaré par la venue de marchands de fruits et de cigarets et se dirigea de quatre torpilleurs anglais. On apprit que le *Kaiser-Wilhelm-der-Grosse*, armé de 10 canons de 20 centimètres et de 6 autres de plus petits calibres, l'un des plus rapides de la marine marchande allemande, avait été coulé par le croiseur anglais *High-Ryder*, au moment où il renouvelait son approvisionnement de charbon. Le charbonnier qui l'avait accompagné fut du reste coulé également.

Dans la rade de Gibraltar se trouvaient le paquebot français *Aguilaine* et les deux navires de guerre *France* et *Gallie*. L'ancre fut levée à 7 heures du soir, et l'on sortit sous les faisceaux lumineux des projecteurs de Gibraltar, qui s'éteignirent subitement des divers côtés du rocher. Le 1er au matin, on doubla la *Mingréte*, de la Compagnie Paquet.

PENDANT LA TRAVERSÉE
Depuis Pernambuco, sur l'initiative du commandant Hubert, des révisions essentielles furent faites dans l'instruction des hommes. Il fut aidé dans cette tâche par le capitaine de génie Durand, le lieutenant dépositaire Wolff, le docteur Marcel Lévy, le lieutenant et sentinelle Garsault et le professeur Durieux. L'effectif était de 21 officiers, 50 sous-officiers et 1.200 hommes, dont 70 engagés volontaires de diverses armes. Le 1er septembre, le lieutenant et sentinelle lui-même l'historique de la traversée et termina son allocution par quelques paroles vibrantes de patriotisme, qui furent acclamées frénétiquement.

Les officiers du *Plata* sont dignement dirigés par le commandant Talon, le capitaine Argenton et le commissaire Bizouard, lequel a proposé d'obtenir la Légion d'honneur de la croix de la Légion d'honneur pour services exceptionnels rendus à Rio-de-Janeiro.

Tous les passagers conservent le souvenir des six semaines de leur départ du Brésil et de Sao-Paulo. On se rappelle avec plaisir leur ardeur de façon à revenir victorieux et à apporter les premiers hommages à leurs frères brésiliens qui souffrent et luttent de cœur avec eux.

Chers Parents,
Je vous écris ces deux mots pour vous donner signe de vie, je suis d'abord en bonne santé et désire qu'il en soit de même pour vous tous.

Maintenant de la guerre, je ne vous en parais pas, car je ne puis pas vous dire que nous faisons, car il faudrait être général pour le savoir. Nous sommes là pour marcher courageusement et défendre héroïquement notre patrie et nos familles. Je puis pourtant vous citer un cas qui vous fera plaisir, puisqu'il m'a été favorable et vous serez ainsi persuadés que votre fils est tout dévoué pour défendre sa patrie et assurer la tranquillité de sa famille, de sa France, notre pays, je ne sais si, pour vous, je vais vous raconter, je paraîtrai à l'ordre du jour, mais je le crois, car le capitaine commandant a fait à ce sujet un rapport.

« Nous avons marché le 18 août au matin sur S... (Allemagne). Arrivés à 3 kilomètres environ, nous recevons quelques coups de feu. L'on rencontre environ deux compagnies d'infanterie allemande. On nous commande en escadron, le mien, le premier, de charger dessus ; c'est ce que nous faisons, nous sommes l'infanterie et nous sommes placés, l'on n'a pas pu arriver tous à eux.

Enfin, moi et cinq hommes de mes troupes qui m'ont suivi, nous avons franchi les lignes de feu et nous sommes rentrés tous six dans la ville où nous avons poursuivi des hitlans et empêché de nous faire de venir secourir leur infanterie. Nous avons traversé la ville complètement ; pendant la nuit, le trompette qui était avec moi a été blessé de deux balles. Je lui soutiens tout le temps et ramène au régiment. Ensuite arriva, le canon ennemi a commencé à cracher. Nous avons pansé le blessé, fait une civière avec deux sabres et sous la pluie nous sommes transportés à une ferme qui se trouvait à 1 kilomètre 500 environ. Après nous nous sommes reposés seuls, car pendant ce temps la division était partie en étant à l'ordre du jour de devoir que nous venions de remplir. A cet endroit là, nous avons perdu l'officier, un sous-officier, huit hommes et une dizaine de blessés.

Maintenant nous risquons moins, car nous sommes en deuxième ligne. Donc, je pense que vous serez fiers sur la bravoure et vous serez être persuadés que le fils qui est mon dernier souffle et à ma dernière balle je me battra pour assurer votre tranquillité et pour assurer également l'honneur de notre pays.

Aujourd'hui le même désastre et le même courage au jour, marchons fierement et nous saisis : « Toujours en avant et vive la France ! »

Francs de mauvais sang, surtout cela se passe très bien et à mon retour vous serez tous heureux d'écouter les récits que je pourrai vous faire.

A bientôt je pense, mille baisers.
Votre fils et frère... X...

La lettre suivante émane d'un Marseillais. Elle est adressée à sa fiancée, Mlle Marthe Isnard, demeurant rue Virginie, 6 (boulevard Chave). Elle est animée d'un beau souffle patriotique qui fait ressortir davantage l'injure méprisable qu'on a osé porter contre nos braves soldats :

Lundi, 31 août 1914.
Notre régiment a en effet beaucoup été réprimandé, car nous avons dû soutenir deux combats contre des ennemis très sup

Marseille et la Guerre

Contre les fausses nouvelles

Depuis le commencement des hostilités, les nouvelles les plus diverses et les plus fausses n'ont cessé de circuler dans le public concernant les opérations de guerre. Malheureusement, certains de nos concitoyens se font, de bonne foi sans doute, l'écho de ces nouvelles ; leur personnalité, leur situation et les sources dont ils tirent les nouvelles leur permettant qu'on puisse ajouter foi.

C'est ainsi qu'il y a deux jours, une de ces nouvelles circulait en ville qu'on affirmait tenir du consul d'Angleterre.

A la suite de ces faits, M. Martyn-Gurney, consul général de S. M. Britannique, nous adresse la note suivante :

« M. le consul général d'Angleterre informe le public qu'il ne reçoit jamais aucun renseignement sur le mouvement des troupes en campagne.

Toutes insinuations de cette nature, rapportées comme venant du consul général d'Angleterre sont donc absolument dénuées de fondement et émanant de gens dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas sérieux. »

Nous voici donc prévenus contre les nouvelles du théâtre de la guerre qu'on d'aurait venir du consul d'Angleterre.

Le mouvement maritime

Le paquebot Djennah, des Messageries Maritimes, courrier de la Côte orientale d'Afrique, de Madagascar, La Réunion et Maurice, a levé l'ancre hier soir vers 230 passagers, presque tous militaires, officiers, négociants, commerçants et colons. Le Djennah emporte une cargaison de 1.700 tonnes de marchandises diverses.

Le Lotus, de la même Compagnie, partira aujourd'hui pour Alexandrie et Beyrouth avec 400 passagers, négociants égyptiens, syriens et turcs et émigrants. La cargaison du Lotus est complète. Compagnie nous communique le relevé de ses prochains départs ; le voici :

Ligne de la mer Noire (2 départs par semaine) : Samedi 5 septembre, à 16 heures : pour Malte, Smyrne, Constantinople et Odessa par Saghatien. — Mercredi 9 septembre, à 16 heures : pour Malte, le Pirée, Salonique, Constantinople et Odessa par Edinburg-Béhar.

Ligne de Madagascar (1 départ tous les quatorze jours) : — Jeudi 17 septembre, à 16 h. : pour Port-Saïd, Afrique occidentale, Madagascar et La Réunion.

Ligne de Chine (1 départ tous les quatorze jours) : — Dimanche 6 septembre, à 16 heures : pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saigon et Haiphong, par Atlantique.

La ligne d'Australie est momentanément supprimée.

L'alimentation de Marseille

Une délégation de la Ligue contre la vie chère et des courtiers en œufs de Marseille est venue hier soumettre au préfet un cas concernant l'alimentation de Marseille qui mérite une prompte et favorable solution.

Dans les chambres frigorifiques de la Société des Docks sont en réserve, actuellement, pour près de 100 millions de francs, de viandes périssables diverses, parmi lesquelles on compte environ dix millions d'œufs.

Or, la Société des Docks vient d'être informée d'avoir à mettre ses frigorifiques à la disposition de l'autorité militaire pour y entre en réserve des viandes frigorifiées pour les besoins de l'armée.

Il faut donc que l'on enlève des chambres frigorifiques les œufs et qu'on les transporte ailleurs. Mais il est à remarquer que ces produits, qui sont actuellement soumis à une température qui n'est pas supérieure à 0 degré, ne peuvent, produits frigorifiés, résister à la température de l'atmosphère libre. Toutes ces denrées seraient irrémédiablement perdues.

La délégation est venue demander au préfet d'intervenir auprès de l'autorité militaire pour que les œufs et les marchandises diverses renfermées dans les chambres frigorifiques des Docks ne soient pas déplacées et que les viandes qui vont servir pour l'armée soient transportées dans d'autres frigorifiques, à Saint-Loup, à Saint-Marcel, par exemple ; ou bien, si c'est la chose impossible, d'obtenir que la population civile soit informée des denrées, et qu'elle soit, dès leur retrait des frigorifiques, livrées à la consommation.

En l'absence de M. Schrameck, les délégués ont été reçus par M. V. de la Roche, qui leur a transmis au préfet la demande qui lui a été formulée.

La taxe des denrées

Le Conseil d'administration de la Ligue contre la vie chère, dans sa réunion du 2 septembre courant, après avoir pris connaissance des enquêtes faites par ses diverses Commissions relativement aux agissements antipatriotiques de divers négociants, a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'une hausse injustifiée a été faite ou va se faire sur les articles tels que : beurres, fromages, charbon de bois, viande, savon, produits pharmaceutiques et de droguerie, cuirs, peaux, etc. ;

« Considérant qu'il importe, tout en félicitant les occupants, de protéger contre la rapacité de certains individus, toute la population marseillaise ;

« Prie respectueusement les pouvoirs publics de taxer les denrées ou articles de première nécessité comme cela se fait déjà dans diverses communes et comme cela se pratique en notre ville pour le pain ;

« Demande instamment aux autorités compétentes de frapper sans merci les mauvais Français qui aspirent à des bénéfices immoraux à l'heure où la Patrie anglo-saxonne lutte contre l'envahisseur. »

Les embusqués

Un commerçant très honorablement connu de notre ville nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur, le Journal Le Petit Provençal.

Je tiens à vous adresser mes vifs compliments et félicitations pour votre dernier article sur les « embusqués ».

Il n'est malheureusement que trop réel et bien au-dessus de la vérité, car entre les réformés et les journaux par complaisance ou étonnement, avant tout, bon état et les embusqués, on pourrait, à l'heure actuelle, certainement constituer en France une armée de plus de 200.000 hommes.

Or, qu'il existe à Marseille existe un peu partout, voire même dans les campagnes, où on constate que de jeunes pères de famille de 15 à 25 ans, ayant plus de 40 ans, ont été appelés, quand des hommes ou jeunes gens de 20 à 35 ans se présentent tranquillement. N'est-ce pas une honte ?

A propos des embusqués qui, dans Marseille, nous obtiennent soit avec leurs brassards de toutes nuances, soit conducteurs d'auto, gens tout fiers et vigoureux, et bien vêtus une idée. Pour les premiers, les réformés et journaux ont le droit de payer ces brassards s'ils sont fonctionnaires et qu'ils ont des matras de l'auto, il y a à Marseille un bon nombre de bourgeois possédant auto et ayant passé l'âge de porter le fusil qui ne demandent pas mieux, s'ils sont convaincus, que de faire ce service de Place.

Qu'on nous débarrasse au plus vite de ce spectacle scandaleux en envoyant tous ces gens à renforcer nos armées, ou actuellement nos enfants se font tuer pour la Patrie.

Je suis assuré qu'à la fin de la guerre vous serez considéré être les premiers à réclamer la médaille de la campagne.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Un lecteur assidu du Petit Provençal.

Pour les Blessés

Le Comité Marengo, dont nous avons signalé la généreuse initiative, a adressé à M. le général commandant le XV^e corps la lettre suivante :

Monsieur le Général.

« J'ai l'honneur de mettre à la disposition de l'autorité militaire, l'organisation instituée par notre Comité dit « Comité Marengo ».

« Notre but est de recevoir, loger et nourrir gratuitement au sein des familles adhérentes un ou deux convalescents ne pouvant, par suite de l'absence momentanée d'un membre de la famille, de l'éloignement, des difficultés de communications ou de l'absence de toute famille, profiter utilement du congé qui leur est donné avant de rejoindre leur poste de combat.

« De la sorte, aussitôt licenciés de l'hôpital, nos blessés pourront trouver les soins affectueux et le réconfort qu'ils ont bien mérités.

« Nous trouverons dans nos foyers tout ce dont nous voudrions voir les nôtres entourés en pareille circonstance.

« Si notre concours peut être utilisé, nous serons fiers, avec tous renseignements complets utiles, les 32 adhésions venues spontanément, mais nous sommes persuadés qu'assurés par la connaissance de la population si généreuse de Marseille, notre Comité pourra mettre à la disposition de l'armée des centaines d'adhésions.

« C'est pourquoi, mon Général, je pense recevoir votre prompt réponse, afin de nous permettre de se faire connaître.

« Veuillez agréer, mon Général, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Donné le Comité : MM. F. Prax, ingénieur, juge au Tribunal de Commerce, 63, rue Marengo ; Antomarchi, huissier, 62, rue Marengo ; Banca, employé, 55, rue Marengo ; Mmes : Mmes : Tavel, professeur Lycée, 55, rue Marengo ; Tay, 66, rue Marengo. »

L'ouvrier de l'école supérieure "Edgar-Quinet"

Depuis les premiers jours d'août, 140 élèves ou sœurs aînées travaillent activement tous les jours à l'école supérieure Edgar-Quinet, sous la direction du personnel de l'École.

Des Sœurs aînées institutrices prennent leurs concours pour la surveillance ; des Sœurs aînées ouvrières aident à préparer le travail. Des mamans, aux doigts de fer, accompagnent leurs filles et taillent les vêtements de garçons d'une coupe plus difficile. Aussi, que de besogne accomplie pendant ce mois d'août dans cette roche laborieuse ! D'abord, pour nos valeureux blessés. Les divers envois à la Croix-Rouge, dispensaire de la rue Honorat, comprennent 1.339 objets divers de pansement.

On songe aussi aux enfants des crèches, des écoles maternelles, des écoles primaires, dont les papas défendent le pays, et pour eux déjà deux cents vêtements sont prêts, grâce à la générosité non seulement du personnel de l'école, professeurs et élèves et à leurs amis, mais aussi aux maisons de commerce dont les noms suivent, qui ont bien donné des coupes :

Maison Rose Blum, rue de la République ; Mercerie Gobert, boulevard National ; Compagnie Française, rue Noailles ; Maison Gabori et Raybaud, rue d'Aix, 35 ; François Roumatt, cours Lieutaud, 6 ; Maison Gaubert et Poussibet, 10, Grand-Rue.

L'ouvrier continue de fonctionner et fait appel à toutes les élèves et Sœurs aînées et aux généraux donateurs.

On tricote écharpes et « talons » pour l'autour, tout proche, c'est-à-dire que l'on accepte aussi la laine.

Dans les Perceptions

Nous avons déjà exprimé certaines critiques relativement à la façon lente et tâtonnante avec laquelle sont distribués les secours aux blessés et mobilisés dans les bureaux de perception.

Un fait des plus fâcheux nous est encore signalé. Hier, cinq cents femmes ont attendu depuis le matin 15 heures jusqu'à midi, devant des perceptions pour les blessés belges (somme transmise à M. le consul général de Belgique), 100 fr.

M. B. Charasse, avenue du Prado, 16-20 à Marseille, nous informe, nous communique, de cent boîtes nées alimentaires.

Le Conseil d'administration de la Société Immobilière marseillaise ayant décidé de faire un don de 100 francs à la perception de Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers en cuirs à Marseille, 10 fr. ; Ensaï, 10 fr. ; Chumian, 10 fr. ; Courcier en cuirs, 10 fr. ; Ricouard, négociants en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Roubaud et Bouchard, bouchers, Marseille, 10 fr. ; Parodi, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Ambiani, tanneur à Bourg-Saint-André, 10 fr. ; Delhom et Comte, courtiers en cuirs, Marseille, 10 fr. ; Pavan et Fabre, tanneurs à Barjols, 10 fr. ; Brugère, 10 fr. ; Jean, 10 fr. ; Saint-Hippolyte-du-Port (Gard), 10 fr. ; Garsin et Cie, courtiers

